

OpenFleet, une nouvelle solution d'autopartage qui optimise et rentabilise la gestion de flotte automobile des professionnels

Les gestionnaires de parcs automobiles font chaque année face à des objectifs ambitieux de rationalisation des coûts de leur flotte. Leur principal challenge: la difficulté à analyser finement leur TCO (« *Total Cost of Ownership* ») et à connaître le détail des usages de leurs véhicules. **Le spécialiste de l'autopartage professionnel OpenFleet propose de valoriser les parcs de véhicules existants via une approche originale alliant fonctionnalités de gestion de flotte, mais aussi technologie et services sur mesure d'autopartage.**

La solution OpenFleet comprend ainsi :

- une technologie embarquée permettant l'utilisation de véhicules sans échange de clé
- une plateforme de réservation complète pour gérer les droits des utilisateurs
- le portefeuille de services le plus complet du marché (assurance, assistance, centre d'appels, *reporting*, gestion des paiements et exploitation du service en marque blanche)

Mais OpenFleet va plus loin que les solutions d'autopartage traditionnelles en entreprise : **les gestionnaires de flotte peuvent en effet générer des revenus en ouvrant, en dehors des heures de service, leurs voitures aux usages personnels de leurs employés, des employés de sociétés voisines (usage inter-entreprises) ou de membres de communautés de voisins (grand public), tout cela via la plateforme de la communauté Koolicar.**

Cette technologie permet ainsi d'augmenter graduellement le taux d'utilisation de ses véhicules, en laissant le choix au gestionnaire de personnaliser son service comme il l'entend.

Comment ça marche ?

1. La box OpenFleet est installée dans les voitures : elles sont désormais connectées et mises en réseau.
2. Le gestionnaire de flotte configure l'accès aux véhicules (accès libre/sur réservation) et le type de trajets (en boucle, stations ou libre-service intégral) selon ses critères.
3. Les salariés ou les abonnés du service ouvrent ensuite les véhicules avec leur badge ou smartphone et réservent les véhicules via une plateforme dédiée.
4. Le responsable du parc gère le service d'autopartage en ligne et en temps réel et bénéficie de remontées d'informations (usages, rotations, disponibilité, etc.).
5. Le gestionnaire a la possibilité d'ouvrir ses véhicules aux usages personnels du grand public, les soirs et week-ends, sur www.koolicar.com .

Les avantages de la technologie

- **Simple d'utilisation.** Plus besoin de gérer l'ensemble des clés de tous les véhicules. Elles sont remplacées par une carte RFID ou par un smartphone.
- **Compatible tous véhicules.** La technologie OpenFleet équipe tous types de véhicules roulant du marché disposant d'une fermeture centralisée, qu'ils soient neufs ou d'occasion, thermiques ou électriques, compacts ou utilitaires.

- **Universelle.** La solution OpenFleet s'applique à tout type de parcs automobiles: entreprises, collectivités, opérateurs, loueurs, concessionnaires, garagistes, associations,...
- **Personnalisable.** Le gestionnaire bénéficie de solutions permettant de créer un système d'autopartage répondant aux contraintes de son entreprise ou de sa collectivité.

OpenFleet est ainsi le seul acteur proposant la flexibilité d'une plateforme de mobilité dédiée, combinant usages professionnels et personnels de chaque communauté de quartier.

Le tout, avec une palette complète de services, tels que:

- L'accès à des modules complémentaires à l'autopartage, tels que l'éco-conduite ou le covoiturage
- La gestion des inscriptions des utilisateurs, le *reporting* et les paiements
- L'équipement des véhicules sur toute l'Europe grâce à un réseau d'installateurs professionnels
- L'assurance (via son partenaire et actionnaire MAIF) et l'assistance 24h/24 et 7jrs/7
- La gestion du service en marque propre ou en marque blanche
- La sensibilisation des communautés (formation, campagnes d'information locales,...)

Les experts OpenFleet, dont Stéphane Savouré (fondateur), seront présents aux prochaines Rencontres Flottes Automobiles, jeudi 19 mars prochain au Palais Brongniart (stand H08).